

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2017

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2018 À 2022 - (N° 268)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 70

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 5 de Mme Magnier

ARTICLE 10

À l'alinéa 2, après la première occurrence du mot :

« Les »,

insérer le mot :

« autres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.